

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 117 (1991)
Heft: 18

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

où l'isolement et la faiblesse des moyens des bureaux indépendants sont compensés par des outils à forte capacité de réponse. Il est bien évident que dans l'épreuve de force qui s'amorce entre indépendants et entreprises, ces dernières ont des moyens autonomes, techniques et financiers qui les autorisent à prendre des risques financiers de types commerciaux. L'architecte et l'ingénieur doivent parvenir à des résultats identiques, c'est-à-dire la définition exacte et précoce de l'objet souhaité grâce à leur talent, leurs connaissances professionnelles, et surtout avec l'appui de ces bases de données spécialisées.

Les programmes actuels de conception assistée par ordinateur ne sont que des ébauches d'une telle idée qui commence à prendre forme dans d'autres domaines. Les géomètres vaudois ont réussi, par exemple, à se mettre d'accord sur un système qui leur donne accès au cadastre central pour lequel des moyens financiers considérables seront consentis. L'Institut technique du bâtiment de l'EPFL travaille aussi à un programme de ce type, mais avec des crédits ridiculement insuffisants.

Mon «mandataire utopique» est donc encore indépendant, mais il s'est intégré dans un véritable réseau professionnel, dynamique et opérationnel.

Les associations actuelles consacrent beaucoup trop de leurs énergies à la défense de leurs intérêts immédiats, au lieu de réunir leurs moyens pour développer des projets communs qui représentent certainement leur survie à long terme.

Après ces grands mots, je reviens au sujet de la journée pour me demander comment évolueront les honoraires du futur.

Je pense tout d'abord qu'ils resteront élevés et qu'ils auront tendance à augmenter en proportion du coût total de la construction – cette dernière devant baisser de prix – et cela malgré la complexité croissante et la raréfaction des matériaux de base (genre de raisonnement – pas de pétrole mais des idées!).

On constatera aussi qu'une partie des honoraires devra être consacrée à l'établissement, puis à la gestion des bases de données communes. Il suffit de penser au poids toujours plus considérable des programmes informatiques qui draineront une masse financière sans rapport avec celle consacrée aujourd'hui par des bureaux indépendants à des tâches d'intérêt général.

Les facilités qu'offriront ces futurs centres d'aide à la conception intégrée (j'insiste sur intégrée) deviendront peu à peu une part des honoraires qu'il est difficile d'imaginer actuellement.

La forme que prendront ces nouveaux honoraires me paraît plutôt secondaire par rapport à leur contenu de prestations. Je crois toutefois que les tendances générales de l'économie nous inciteront à trouver des solutions plus rassurantes pour le maître de l'ouvrage que celles du simple calcul par le pourcentage du coût de construction.

Je partage l'analyse du professeur Tschopp qui démontre le manque de compétitivité du système actuel où l'intérêt du maître de l'ouvrage repose exclusivement sur la confiance qu'il prête à son mandataire. La détermination de l'honoraire est directement liée à celle de la définition précoce de l'objet, et bien sûr, à la fixation rapide des coûts d'études et de développement. Il me

paraît donc illusoire d'espérer des honoraires de type forfaitaire sur la base des méthodes de travail actuel et des approximations qu'elles comportent en début d'opération.

A titre de conclusion provisoire...

Je me permets d'anticiper quelque peu sur l'exposé de mes collègues Richter et Burgenner en formulant le souhait que les associations professionnelles ouvrent un débat fondamental sur l'avenir de nos professions qui se ressentent indirectement des grands soubresauts de l'après-guerre froide de l'ouverture européenne et des affrontements économiques nord-sud. Cette dynamique universelle n'épargnera pas la Suisse malgré tous ses réflexes d'autodéfense et de soi-disant neutralité; les professions libérales y trouveront certainement de larges territoires à condition d'en découvrir assez tôt les nouvelles règles du jeu.

Jean-Pierre Dresco
Architecte de l'Etat

Sections

Section genevoise

Candidatures

M. Hector-Daniel Gollarza, architecte
EAUG 1989 + REG A.

(Parrains: MM. Baud-Bovy et B. Leutenegger.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 3 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une *opposition motivée, par avis écrit au comité de la section, dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, la candidature ci-dessus sera transmise au Comité central de la SIA.*

Le coin de la rédaction

Point final

Relations publiques: ingénieurs et architectes absents?

Le ressentiment gronde chez les ingénieurs et les architectes indépendants à l'égard des entreprises générales et de leur publicité particulièrement agressive envers les processus traditionnels de la construction. Quand on affirme que le recours à une entreprise générale permet d'économiser 10% sur le coût de la construction, la ficelle est grosse (mais hélas propre à ébranler les maîtres d'ouvrage potentiels).

Mais il existe des moyens plus subtils. Du 5 au 9 août, une quinzaine d'apprentis d'un grand groupe d'entreprise intégrale se seront initiés aux secrets des toitures en tavaillons, en contribuant à la restauration du chalet d'alpage des Morteys, à 1888 m dans la réserve naturelle du Vanil Noir. C'est l'occasion d'un sensationnel coup de publicité; cette opération – en soi fort méritoire, sans aucun doute – bénéficie de l'appui efficace de *Alp Action*, fonds institutionnel pour la protection de l'environnement alpin, fondé et présidé par Sadruddin Aga Khan, qui a reçu les apprentis en compagnie du directeur général de groupe mentionné et du président de la Ligue fribourgeoise pour la protection de la nature. L'abondante documentation remise à la presse ne manque pas de mettre en évidence l'entreprise en question, qui bénéficie ainsi du label de la Ligue suisse pour la protection de la nature et de *Alp Action*.

Disons-le tout net: cette opération est brillamment menée et parfaitement réussie. Cette «entreprise de construction intégrale» a payé un prix fort pour acquérir une étiquette écologique, cautionnée par deux organisations reconnues et dont on ne peut pas encore mesurer la portée. Ingénieurs et architectes indépendants ne peuvent que se regarder en se demandant ce qu'ils ont à proposer face à une telle campagne et comment ils pourraient trouver une audience comparable.

N'ayant malheureusement pour ma part pas de solution immédiate à suggérer, je me demande si vraiment nos professions sont à court d'imagination et doivent se résigner au rôle de spectateurs – et de victimes. Une chose est certaine: ce n'est pas en ignorant les entreprises générales – et notamment le fait que nombre de nos collègues travaillent pour elles – qu'il sera possible de reprendre ne fût-ce qu'un semblant d'initiative. La simple affirmation de nos qualités techniques et morales n'intéressera personne; c'est perdre du temps que vouloir repolir le prestige de nos professions. «Nous travaillons pour la qualité de votre vie», affirme l'entreprise mentionnée. Essayons de voir ailleurs que dans notre miroir comment nous pouvons reprendre ce slogan à notre profit en l'étayant d'arguments solides et attrayants!

Jean-Pierre Weibel

21.- 24. 8. 1991

Sia
TIME
Flims